



# Bulletin municipal

Directeur de la  
publication: Madame  
Chantal Beurienne

## Editorial

La rentrée scolaire 2014 marque le début de la mise en application de la réforme des rythmes scolaires. Nous avons choisi de proposer les temps d'activités périscolaires (T.A.P.) pendant la pause méridienne, pour deux raisons :

- 1) Cette organisation permet de faire manger les enfants de maternelle et de primaire séparément ;
- 2) A l'issue des cours, nous sommes tributaires des horaires du transport en commun du Conseil Général (Ulys).

Le fonds d'amorçage octroyé par le Ministère de l'Education Nationale (50 € par enfant) est loin d'être suffisant pour financer la totalité des dépenses. Je souhaite ardemment la pérennisation de l'aide financière de l'Etat.

L'idée de départ de la réforme était séduisante : mettre en correspondance le rythme de la classe et le rythme naturel d'apprentissage de l'enfant. Il est évident que cette réforme met en avant les différences de moyens entre les Communes. Cependant, l'enfant ne doit pas passer au second plan. Notre rôle est de mettre en œuvre des activités attractives qui soient un vrai trait d'union avec la vie locale.

Chantal BEURIENNE

Parmi tous les espaces verts - pelouses, bords de route et de chemins, entourages de mares et des bâtiments communaux, etc...- dont la commune a la responsabilité, le terrain de football occupe une place particulière.

Il a coûté 159 286 euros aux habitants de St Lyé, tout compris, une fois déduites les subventions attribuées à la commune et la TVA remboursée par l'Etat.

C'est une somme importante qui justifierait à elle seule que l'on prenne le plus grand soin de cet investissement.

Certains la trouvent trop élevée. C'est trop tard pour les récriminations, le terrain est là, il faut maintenant l'utiliser au mieux et le maintenir dans l'état dans lequel il nous a été livré.

Cela nécessite des tontes régulières et de qualité, impossibles à réaliser avec le matériel existant, d'où l'achat de « la tondeuse à 25000 », comme l'appellent certains. Rappelons qu'elle a coûté en fait 20812,30 euros, la commune récupérant la TVA.

Cet achat est d'autant plus justifié que la commune ne dispose que de deux employés communaux, dont un seul a la capacité de la conduire. Il fallait donc un engin qui donne à l'employé qui tond, Daniel Gérard, la productivité nécessaire, tandis que l'adjoint aux travaux James Le Moing fait avec « la ferrari » (la tondeuse rouge) tout ce qui ne peut être fait avec la grosse : angles du terrain et entouragement des butts.

C'est chose faite puisqu'on est passé d'une tonte en presque deux jours à une tonte en trois heures tout compris, même sous la pluie, car la tonte doit être faite à des moments bien précis et quelles que soient les conditions météo. A cela il faut ajouter des arrosages ad hoc, ce qui a été fait grâce à la remise à plat par un élu, Thierry Laverton, de tout le processus d'arrosage : pose d'un détecteur de pluie, réglage précis des quantités d'eau et donc des durées et jours d'arrosage, en tenant compte des crêneaux d'occupation du terrain, arrosage le soir et non plus en pleine journée... Les réflexions se poursuivent avec l'aide d'habitants de St Lyé qui sont responsables des espaces verts dans d'autres communes et nous ont offert leur concours. Le souci d'amélioration et d'optimisation de l'utilisation de nos ressources est constant.

Ce n'est pas évident compte tenu du printemps et de l'été que nous venons de vivre sur le plan météo et chacun a pu en constater les effets dans son propre jardin.

Le résultat de cette politique est qu'un certain nombre de joueurs de foot de St Lyé qui étaient partis jouer à Neuville, car l'ancien terrain rendait la pratique de leur sport quasiment impossible vu son état, commencent à revenir et cela va continuer. En plus le Club fait des opérations pour recruter de nouveaux joueurs. Il y a actuellement 80 licenciés joueurs, plus les dirigeants, dans le Club. Le terrain est aussi utilisé par les écoles et une équipe de petits qui n'auraient pas pu jouer sur une herbe trop haute.

Le terrain de foot est donc utilisé par un nombre important de joueurs et il ne tient qu'aux parents dont les enfants ne savent pas quoi faire à St Lyé, de les inciter à aller jouer. Ils auraient du mal à trouver d'aussi bonnes conditions ailleurs, sauf peut être à Clairefontaine.

Mais là, le chemin est long et c'est une autre histoire.

Jacques VAN BELLE

# Comptes rendus de conseil municipal

## Conseil municipal du 25 juin 2014

Le Conseil :

1. Dans la perspective de la construction d'une nouvelle station d'épuration, le Conseil approuve l'achat d'un terrain de 5180 m<sup>2</sup> aux consorts Marchon pour un montant de 20 720 euros et le versement à l'exploitant Mr David Jouanneau d'une indemnité d'éviction de 11 753 euros.
2. Toujours pour la station d'épuration le Conseil approuve le principe de la signature d'un prêt auprès de la Caisse des Dépôts aux conditions suivantes : montant 650 000 euros sur 30 ans au taux variable de 2% - en fait, taux du livret A + 1%.
3. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui entre en vigueur à la rentrée 2014, le Conseil approuve les horaires et l'organisation des écoles maternelle et élémentaire sur lesquels toutes les parties prenantes s'étaient mises d'accord : parents d'élèves, enseignants, Conseil Général, Communauté de Commune, Joyeux Lutins, municipalité..., en rappelant que cette réforme avait fait l'objet d'une réunion publique avec tous les parents d'élèves le 16 juin.
4. approuve les subventions aux associations, proposées par Madame Le Maire :

APE Parents d'élèves	170 €	Papillons blancs	50 €
APENO Environnement	110 €	Anciens Combattants	100 €
AS St Lye Section Football	1000 €	Tennis de Table	800 €
ASCL Laétienne	1000 €	VAMP	200 €
Gymnastique volontaire	330 €	West Forest 45 Country	150 €
COOP Ecole Maternelle	500 €	AGRA	341 €
ACDSB Neuville-Aux-Bois	50 €	Ligue contre le cancer	50 €
Ainés de la forêt	300 €	Maintien en forme	160 €
Amicale des pêcheur (Aide à l'empoissonnement)	300 €	COOP Ecole élémentaire	470 €
Echo de la Forêt	550 €	UNSS Collège Léon Lagrange	273.81 €
FSE Collège de Neuville-Aux-Bois	410.71 €	IME Du Clos St Martial	50 €
Les Joyeux Lutins	600 €	France Alzheimer	50 €

Le tout pour un total de 8 015.52 euros.

5. décide de participer au Fonds Unifié Logement et au Fonds d'aide aux jeunes qui ont pour finalité de venir en aide aux personnes faisant face à des difficultés financières.

## Conseil municipal du 17 juillet 2014

Le Conseil :

1. approuve l'embauche de Mme Anne Laure Babou au poste d'adjoint administratif avec un horaire de 20 heures par semaine, en remplacement de son contrat aidé qui arrivait à son terme.
2. désigne Mme Nicole Beaud'huy pour représenter la commune à la Commission de Suivi du Site de Chevilly.
3. décide de soutenir l'action de l'Association des Maires Ruraux dans sa lutte contre les baisses des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales

### **REUNION PUBLIQUE : STATION D'EPURATION**

*Présentation du dossier et du chantier aux habitants*

Lundi 29 Septembre, 19 heures

Salle Rive du Nan

## Nouvelles diverses (Travaux et activités)

1. **Station d'épuration** : la commune a reçu le permis de construire. En prévision du démarrage des travaux, environ 250 tonnes de gravats, terre, sable et pierres ont été enlevés du site de cette station et **emmenés au centre d'enfouissement des Maréchaux, grâce à l'action du personnel communal et de l'adjoint aux travaux**, mais aussi de Bruno Guerton et Philippe Millet qui ont mis à la disposition de la commune des tracteurs et remorques et du personnel de conduite. La pelleteuse pilotée par Daniel Gérard était prêtée par Joël Chasline (Conseiller municipal)
2. **Des travaux de réfection, voire de remplacement de gouttières ont été effectués sur l'école primaire afin de pallier les fuites qui entraînaient des dégradations de murs. Pascal Triffault a passé une partie de son été à des travaux de peinture sur l'école maternelle.**
3. **De même l'église a subi quelques petites retouches de toiture pour les mêmes raisons.**
4. Dans un souci de sécurité, la corniche du logement communal loué à un privé, rue des Déportés, a vu sa corniche entièrement refaite cet été. Des morceaux en tombaient régulièrement.
5. **Il est à noter que d'une façon générale les locaux communaux n'ont pas fait l'objet de beaucoup de soins ces dernières années. Il y a du pain sur la planche partout.**
6. Des travaux de voirie vont être entrepris dans les semaines qui viennent route de Trinay et rue du Coudresceau .
7. Suite au dévouement de Mr Pelletier Patrice qui a rendu praticable le terrain situé derrière les vestiaires sportifs, les travaux du futur jardin public ont pu commencer. Dès juillet, les terrains de pétanque ont été réalisés – **il manque une couche de finition. Ensuite a commencé l'élaboration des allées avec les futurs réseaux d'eau et d'électricité. Dernièrement la dalle qui supportera les jeux pour enfants a été coulée. L'installation des jeux et du sol spécial d'amortissement en cas de chute, sera faite dès le retour de congé de Daniel Gérard.**
8. Suite aux plaintes de riverains de la RD106 – **route d'Artenay** – qui soulignent des vitesses excessives, le Conseil Général va installer sur celle-ci des radars, pédagogiques dans un premier temps.
9. **Pour des raisons similaires, le service travaux a installé des dos d'ânes sur le chemin de la Clé des Champs, qui est considéré par certains comme un raccourci de la route d'Orléans pour joindre la rue Neuve et la rue du Nan, et par d'autres comme une piste d'entraînement au Paris – Dakar. La multiplication des plaintes des riverains qui subissent les passages très fréquents de véhicules à grande vitesse soulevant des nuages de poussière, sans compter les dangers potentiels, ont amené la municipalité à prendre cette mesure, en concertation avec l'Association Foncière de Remembrement puisqu'il s'agit d'un chemin d'exploitation. C'est l'occasion de rappeler la signification du panneau qui est à l'entrée de ce chemin :**



**= Interdit à tout véhicule.....**

**Rappel:** Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité sur le site web de Saint Lyé La Forêt à l'adresse suivante: <http://www.mairie-saint-lye-la-foret.fr/spip.php?article49>

---

### Rappel des permanences municipales

#### **Horaires d'ouverture**

Lundi de 10 h à 12 h

Mardi de 15 h à 19 h (permanence urbanisme)

Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 15 h à 18 h (permanence urbanisme)

Téléphone: 02 38 91 84 72

Fax: 02 38 91 86 44

Courriel:

[mairie.de.st.lye@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.st.lye@wanadoo.fr)

Site:

[www.mairie-saint-lye-la-foret.fr](http://www.mairie-saint-lye-la-foret.fr)

# La vie des associations

## LES AINES DE LA FORET

### BARBECUE DES AINES

Le club des Aînés a fonctionné tout l'été. Le mois de juillet a commencé avec le traditionnel barbecue. 46 adhérents et adhérentes ont participé à cette journée conviviale.

### LOTO

Un loto a été organisé avec les enfants du centre de loisirs L'ASCL . 23 enfants se sont retrouvés parmi les Aînés pour jouer et gagner un lot. La fin de journée s'est terminée par un goûter avec chouquettes et glaces bien appréciées par les petits et les grands.



### ART CULINAIRE

Le jeudi 10 juillet, un cours d'art culinaire "Les Hommes aux Fourneaux" ont permis aux 9 adhérents masculins du club de partager ce cours avec les conseils de Claudine Nicolas.

Les ateliers culinaires reprennent le jeudi 18 et mardi 23 septembre avec Claudine.

**Au mois d'août, le club a fonctionné uniquement avec les jeux de cartes, belotes, chaloupée, tarot etc....**

### ART FLORAL

La reprise en septembre a commencé par un cours d'art floral animé par Catherine Joyaux et 14 adhérentes ont participé.

### CHÂTEAU DE CHEVILLY

Le mercredi 10 septembre, une visite au château de Chevilly a permis aux 16 adhérents de faire connaissance avec ce domaine si proche de St Lyé la Forêt.

### PATCHWORK

Le cours de Patchwork a repris le jeudi 11 septembre avec Dominique.

### BODEGA FIESTA

Le samedi 13 septembre, le club s'est inscrit pour aller à la Bodega Fiesta de Loury. Un car est venu chercher 21 personnes pour participer à cette journée.

### MODELAGE

La dernière activité mise en place au début de cette année, le modelage attire une dizaine de personnes.

Jean-Philippe et Marie-Lise en assurent les cours bénévolement. Lundi 20 octobre : Modelage 9h30 à 12h30 et 14h à 17h

### RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES

La marche du jeudi avec le Maintien en Forme est toujours au programme du club. La sortie bowling le 1er lundi de chaque mois, le rendez-vous est à 14h30 derrière la mairie.

### VOYAGES INTERNATIONAUX

Un voyage à Londres organisé par l'Union Départementale des Aînés Ruraux du Loiret a eu lieu du 31 au 2 septembre , 13 personnes du club y ont participé.

Un autre voyage à Rome est annoncé du 5 octobre au 8 octobre et 10 personnes du club vont y séjourner .

### BAL DES AINES

Le bal des Aînés se déroulera le 11 octobre. Le bal est ouvert à tous.

Entrée : 12 € ; Buffet froid sur réservation : 13 €



# CLUB DE FOOTBALL DE ST LYE LA FORET

## **Compte rendu de l'AG du 12/09/2014**

### BILAN SPORTIF

#### Enfants –entraîneur : Jérôme Siry

L'année dernière très bon effectif pas d'inscription au championnat mais une bonne attitude des enfants.

Cette année les effectifs sont toujours là (14) donc il a été décidé d'inscrire une équipe en championnat.

Pour la catégorie supérieure nous n'avons pas assez d'enfants pour créer une équipe (rencontre avec d'autres clubs afin de faire une entente).

**Prévision d'une rencontre entraîneurs parents pour les tenir au courant.**

#### Seniors – entraîneur :Gregory Léonard

Seniors 1 : **championnat 4eme div. résultat de l'année dernière** : 3eme de la poule avec 51 pts (le manque de sérieux du début de saison a joué en notre défaveur.)2eme place ratée de 6 pts. Elimination de la coupe en quart de finale.

**Ce début d'année** : entraînement très bien suivi équipe motivée.

#### Seniors 2-entraîneur Gilles Pollet

L'année dernière 7eme au classement (ce qui s'explique par le forfait de 2 équipes contre lesquelles nous avons gagné donc perte de pts au classement).

#### Vétérans

18 licenciés l'année dernière. Malgré de mauvais résultats le groupe vétérans reste soudé très belle ambiance.

Cette année 22 licenciés.

#### Demande matériel :

Pour les enfants : ballons et équipements ; Pour les vétérans : équipements & pharmacie.

### BILAN FINANCIER

**Positif dans l'ensemble. Les tournois et lotos nous aident à rester a flots. Le club se réjouit du fait que cette année nous n'ayons payé que 469€ d'amandes contre plus de 4000 € il y a deux ans. Merci aux joueurs pour leurs efforts !!!**

### REMERCIEMENTS

A la mairie de St Lyé : **Pour son écoute et les réponses aux demandes du club, pour leurs vœux à notre club ;**

Aux vétérans : **Pour les coups de mains lors de nos tournois ;**

**Aux bénévoles : Pour leur présence et leurs aides tout au long de l'année (matches, lotos, tournois, entretien des locaux).**

Le club a demandé à la mairie de baptiser notre terrain (un nom proposé). Cela sera soumis a la prochaine réunion de mairie et nous serons bien sûr tenus au courant.

### DEPART

Mme Huot Isabelle nous quitte en tant que secrétaire du club nous la remercions pour son implication tout au long de ses années. Elle sera remplacée par Mme Flattet Isabelle auparavant secrétaire adjt du club.

## TENNIS DE TABLE

L'entraînement du tennis de table a repris. Un entraîneur est prévu le mercredi de 19h à 21h pour jeunes et adultes. Venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement complémentaire contactez Hervé CHAUDRE au 06.36.07.39.22 ou Cédric FONTAINE au 06.26.99.24.31.

## MAINTIEN EN FORME

Les cours de Maintien en Forme ont repris tous les vendredi de 10h à 11h à la salle de la forêt. Venez nombreux pour cette rentrée 2014 !

Pour les inscriptions : Rendez-vous les vendredi à 10h à la salle de la forêt.

Contact : Nicole Gombault 02.38.91.81.28 ou Marie-Madeleine Lesueur 02.38.75.13.82

## ASSOCIATION DE DANSE COUNTRY DE ST LYE LA FORET

les cours de danse reprennent à partir du 9 Septembre 2014. Venez nous rejoindre à la salle de la forêt pour découvrir la danse country. Les enfants sont acceptés à partir de 8 ans.

Pour tous renseignements n'hésitez pas d'appeler Denise au 06.3757.93.46 ou

Régine au 06.50.29.37.68

E-mail : [westforestcountry@yahoo.fr](mailto:westforestcountry@yahoo.fr)



### A.S.C.L.

Plus les années passent et plus l'effectif augmente. Quelle bonne nouvelle!! Nous allons continuer à faire progresser ce centre par de nouvelles surprises l'année prochaine. Pour cette année, les activités ont été nombreuses et appréciées. Nous remercions, la directrice, les animateurs et stagiaires pour cette réussite.

A l'année prochaine !!!!

#### VENTE DE LIVRES

La vente de livres de l'année passée, fut un grand succès, nous renouvelons l'opération le 8 et 9 novembre 2014. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

#### MOULES/FRITES

Notre soirée moules/frites se déroule le samedi 22 novembre (tarif inchangé), vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de Guy LAUNAY au 02 38 75 58 28

Nous précisons, que toutes nos activités sont ouvertes à Tous et à Toutes. D'ailleurs, le bureau de l'A.S.C.L. remercie les Aînés de leur participation intense à nos activités organisées.

*Tout le matériel prêté par l'ASCL ( friteuse, frigo etc...) aux Associations ou autre sera facturé 50€ par matériel, payable par chèque le jour de la location et devra être rendu PROPRE dans les deux jours suivants la manifestation (Produit pour friteuse mis à disposition par l'ASCL).*



## ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS LES JOYEUX LUTINS

Les vacances d'été sont terminées et l'heure est à la reprise.

Les joyeux lutins ont accueilli vos enfants tout le mois d'août. Pour commencer, un séjour à l'océan avec le soleil, destination Brem-sur-Mer, où 15 enfants ont pu découvrir les joies du camping (Piscine, plage, ballade aux Sables-d'Olonne).



Les semaines suivantes : des grands jeux, activités manuelles, sorties comme la piscine, Parc Floral, Royal Kids... Le tout clôturé par un spectacle des enfants sur les années 80/Disco où tous ont assurés comme des stars. Encore un mois d'août bien occupé !



Pour la rentrée, plusieurs nouveaux lutins sont arrivés !

Il est donc important de s'inscrire en temps et en heure afin de réserver sa place car au vue des effectifs actuels, nous ne prendrons aucune inscription tardive.

Pour tout renseignement : 02.38.62.08.73

L'équipe d'animation prépare actuellement les projets pour l'année 2014/2015. Les grands jeux extérieurs et le sport seront à l'honneur pour cette 1ère période scolaire. Sachez que l'accueil de loisirs accueillera votre enfant, sur inscription, chaque 2ème semaine des vacances scolaires. Pour les prochaines, du 27 au 31 octobre (inscription semaine 40 et 41).

### LES AMIS DE L'ECOLE

L'association des parents d'élèves change de nom et s'appelle désormais "les amis de l'école". "Les amis de l'école" a pour but la mise en œuvre d'actions autour des écoles de St Lyé et Villereau, destinées à récolter des fonds pour financer des actions pour les enfants des écoles, et à contribuer à l'animation des communes.

Ce changement d'appellation évitera la confusion avec les parents d'élèves délégués, qui sont élus et représentent les parents au conseil d'école. [ape.stlyevillereau@laposte.net](mailto:ape.stlyevillereau@laposte.net)

le traditionnel marché de Noël des écoles aura lieu le vendredi 5 décembre prochain à partir de 18h30 à la salle des rives du Nan. Chorale des enfants, artisanat fait maison par les enfants de maternelle et par les parents d'élèves, boissons chaudes et froides, et qui sait, peut-être la visite d'une célébrité toute de rouge vêtue ?? Ouvert à tous, même sans enfants scolarisés !

### CONCERT DU 7 OCTOBRE A SAINT LYE LA FORET

Le chœur amateur de la musique de Léonie est un ensemble vocal ouvert à tous dès 13 ans. Ils se retrouvent à raison d'une répétition par mois environ autour des œuvres du compositeur Orléanais Julien Joubert.

Ils interpréteront pour vous L'atelier du nouveau monde de Julien Joubert et Gaël Lépingle. Plus qu'un concert, c'est dans un spectacle vivant, drôle et poétique qu'ils vous plongeront au chœur du 15ème siècle et de ses grands artistes.

Nous vous attendons nombreux !

Mardi 7 octobre 2014 à 20h30 ,Salle des fêtes de Saint Lyé La Forêt, entrée libre.

# Dates à retenir

Vendredi 19 septembre 2014	Tournoi Tennis de table	salle Rive du Nan
samedi 27 septembre 2014	Soirée Western par le Club de Country	salle Rive du Nan
vendredi 3 octobre 2014	Remise des prix Maisons Fleuries	Mairie
Lundi 6 octobre	Bowling des Aînés	Mairie
Mardi 7 octobre 2014	Concert « <b>L'atelier du nouveau monde</b> »	salle rive du Nan
Jeudi 9 octobre	Ateliers culinaires	salle rive du Nan
samedi 11 octobre 2014	Bal des Aînés	salle Rive du Nan
Mardi 14 octobre	Ateliers culinaires	salle Rive du Nan
vendredi 17 octobre 2014	Tournoi Tennis de table	salle Rive du Nan
Lundi 20 octobre 2014	Modelage	salle de la forêt
Mercredi 22 octobre 2014	Repas à thème	salle polyvalente
vendredi 24 octobre 2014	LOTO du Foot	salle Rive du Nan
samedi 8 novembre 2014	Vente de livres par ASCL	salle Rive du Nan
dimanche 9 novembre 2014	Vente de livres par ASCL	salle Rive du Nan
mardi 11 novembre 2014	Défilé du 11 novembre et vin d'honneur	salle polyvalente
vendredi 7 novembre 2014	Dégustation/vente de champagne	Lion d'Or
Dimanche 16 novembre 2014	Repas de la commune aux aînés (>70 ans)	salle polyvalente
vendredi 21 novembre 2014	Tournoi Tennis de table	salle Rive du Nan
samedi 22 novembre 2014	Moules frites par ASCL	salle Rive du Nan
vendredi 5 décembre 2014	Marché de Noël des Amis de l'Ecole	salle Rive du Nan
vendredi 12 décembre 2014	Tournoi Tennis de table	salle Rive du Nan
vendredi 19 décembre 2014	Marché de Noël des Joyeux Lutins	salle Rive du Nan
samedi 24 janvier 2015	Soirée "Années 80" des Joyeux Lutins	salle Rive du Nan
samedi 7 février 2015	Bal par le Club de Country	salle Rive du Nan
samedi 14 mars 2015	LOTO des Joyeux Lutins	salle Rive du Nan
dimanche 15 mars 2015	LOTO des Joyeux Lutins	salle Rive du Nan
vendredi 5 juin 2015	Tournoi Foot Vétérans	terrain de foot
dimanche 7 juin 2015	Tournoi Foot Séniors	terrain de foot
mardi 30 juin 2015	Bal par le Club de Country	salle Rive du Nan